

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Relative aux déclassements d'emprises foncières à l'entrée de ville

Par arrêté du 04 juillet 2024

Le Maire a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de déclassement d'emprises foncières à l'entrée de ville : Place Lucien Petit, Place de la Gare, Rue des Mimosas, Avenue Sadi Carnot.

A cet effet, Monsieur Francesco PETRAROLI, Coordinateur SPS et chargé d'affaires retraité, a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur.

L'Enquête Publique se déroulera à la Mairie de Nègrepelisse, pendant **16 jours, du lundi 29 juillet 2024 au mardi 13 août 2024 inclus.**

Le dossier sera consultable aux jours et horaires habituels d'ouverture de la Mairie.

Le Commissaire Enquêteur recevra le public en Mairie, salle du Conseil les :

- **Lundi 29 juillet 2024 de 09H00 à 12H00**
- **Mercredi 7 août 2024 de 14H00 à 17H00**
- **Mardi 13 août 2024 de 14H00 à 17H00**

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet pourront être consignées sur le registre d'enquête prévu à cet effet. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

Mairie de Nègrepelisse
À l'attention de Monsieur Francesco PETRAROLI
Commissaire Enquêteur,
5 Place de la Mairie, 82800 Nègrepelisse.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, dès réception en mairie. Le projet pourra éventuellement être modifié et la décision d'adoption du document sera soumise à l'approbation du Conseil Municipal de la commune de Nègrepelisse.

Toute personne peut demander des informations au service Urbanisme de la mairie de Nègrepelisse.

Le Maire